



RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01251

Numéro SIREN : 500 928 031

Nom ou dénomination : JOVAL

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001169

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/001169**
n° de gestion : **2007B01251**
n° SIREN : **500 928 031 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 13/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

JOVAL - Société par actions simplifiée
route de Prades 66270 le Soler -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



469042

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Designation de l'entreprise		JOVAL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		Route de Prades 66270 LE SOLER		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5		Néant ☐			
				Exercice N clos le:		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB	16 589	AC	2 036		14 552
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
	Immobilisations corporelles	AN	134 000	AO			134 000
		AP	225 605	AQ	11 989		213 616
		AR		AS			
		AT	14 788	AU	1 818		12 970
AV			AW				
AX			AY				
Immobilisations financières		CS		CT			
		CU		CV			
	BB		BC				
	BD		BE				
	BF		BG				
	BH		BI				
TOTAL (II)		IJ	390 981	BK	15 843		375 139
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV		BW			
		BX	570	BY			570
		BZ	1 472	CA			1 472
	DIVERS	CB		CC			
		CD	785	CE			785
CF		1 706	CG			1 706	
Comptes de régularisation	CH	429	CI			429	
	CJ	4 961	CK			4 961	
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	395 943	IA	15 843		380 100
Remois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations		(3) Part à plus d'un an		CR	
				Stocks			
				Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 13 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Neant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	10 140	DA	10 140	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	67 360	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 014	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Lont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	299 068	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(10 876)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (II)		DL	356 706	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	21 770	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 354	
	Dettes fiscales et sociales		DY	269	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régil	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	23 393	
	Ecart de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	380 100	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959); Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		IE		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	23 393	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BAGS Experts-comptables Janvier 2016 Bilan prépartition

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		JOVAL SAS		Neant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	10 800	FH		FI	10 800
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 800	FK		FL	10 800
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2), (1)					FR	10 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 506
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 701
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions				GA	13 461
						GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4), (11)					GF	21 668
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	(10 868)	
OPÉRATIONS EN COURANT	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	7
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	7	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)					GW	(10 876)	

(RÉNOUVELER voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire l'article 22 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Neant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	
Impôts sur les bénéfices *					HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	
RENVOIS	(11)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(12)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(13)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(14)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(15)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(16)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(16bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6	
	(13)	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs *			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9 16 588
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG	59 000	KH		KI 75 000
	Constructions	Sur sol propre	IJ	115 605	KK		KL 110 000
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	IM2		KP		KQ
			KS		KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	IM3		KV		KW
			KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	LB	5 395	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF		LG
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI		LJ
			LK		LL		LM
	Immobilisations corporelles en cours	LN	180 000	LO		LP	194 393
	TOTAL III						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		QG	180 000	QH		QJ 210 981	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Démouvements		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation nette* ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0 16 588	D7	16 588	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY 134 000	LZ	134 000	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB 225 605	MC	225 605	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI		
			IT		MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN 9 393	MO	9 393	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT 5 395	MU	5 395	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH 374 393	NI	374 393		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations	IO		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L 390 981	0M	390 981		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAIE Experts-comptables Janvier 2016 - État pré-fiscalité

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFRP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst générales agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		UN	UP	UQ	UR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	M7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am. divers	U1	U2	U3	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NI			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des versements (NP + NQ + NR)	NW			Total général des versements (NS + NT + NU)	NY		
				Total général des versements (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étales			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BASE Experts-comptables Janvier 2016 - 514 pages

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	570	570			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation pertes ou remis en garantie * (autrement construite * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	972	972		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	500	500			
	Charges constatées d'avance	VS	429	429			
	TOTAUX		VT	2 471	2 471	VU	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	1 770			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 354	1 354			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	269	269			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	20 000	20 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	23 393	3 393	20 000	VZ	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

BASE Emprunts-comptes Jan-Mar-2016 : Etat pré-juré.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFP N° 2058-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise: JOVAL SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	
			de son conjoint				WB	
			moins part déductible *		à réintégrer		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39 A du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses soustraites (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les valeurs particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 206 ^{bis} bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		NZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires versés à l'article 506 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
							WN	
							WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-7 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS 10 876
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs					WV
								WH
								WP
								WW
								XB
								Io
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WZ
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et l'impôt	Entreprises nouvelles (Régime d'entreprises en difficulté et jeunes)	K9	Entreprises nouvelles (H. 2007)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis A1)	L5	XF
		Pôle de compétitivité (art. 44 bis A2)	L6	Société innovante innovante qualifiée (art. 44 bis C)	K3	Zone de réhabilitation de la défense (H. 2007)	PA	
		Zone franche urbaine (art. 44 bis A3 et A4)	OV	Région d'emploi à redynamiser (art. 44 bis A4)	1F	Zone franche d'export (art. 44 bis A5)	XC	
				Zone de réhabilitation rurale (art. 44 bis A6)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XL				
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO 10 876		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	12 343	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	12 343	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	10 876	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	23 219	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A.		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>JOVAL SAS</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(4 241)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	OF	(4 241)		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG	(4 241)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(4 241)			
TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 226	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								SV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	4 280	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	6 506	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								YZ	1 701	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	1 701	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2015) *								OZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis, handicapés)								YP		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *								XP		
	- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)								ZR	0	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA								JK	Plus-values ≥ 15 %	
	Groupe : résultat d'ensemble JD								JM	Plus-values ≥ 10 %	
									JN	Plus-values ≥ 15 %	
									JP	Plus-values ≥ 10 %	
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer : 1 si société mère, 2 si société filiale JH								JJ	N° SIRET de la société mère du groupe	

BAM Experts-comptables Janvier 2016 - État précomptable

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)Designation de l'entreprise : JOVAL SAS Neant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾		Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⁽⁷⁾		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1960, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) ⁽¹²⁾					
TOTAL							
TOTAL							
TOTAL							
TOTAL							

BACI Expert-Comptables Janvier 2016 Expert Immobilier

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise JOVAL SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR EU		Néant ☒ *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de N - 1						
	N - 2						
	N - 1						
	N - 2						
	Sur 10 ans ou sur une durée N - 3						
	différente (art. 39 quaterdecies N - 4						
	I ter et I quater du CGI) N - 5						
	(à préciser) au titre de N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la monnaie n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise

JOVAL SAS

Neant ☒Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a series 0 bis du CGI)Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22 8 M€
(art. 219 I a series 0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)	Moins-values à 16 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % (3)	Solde des moins-values à 16 % (4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme rubric au cours des six exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine (1)	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col (7)=(2)+(3)+(4)-(5)-(6) (7)
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series 0 du CGI) (3)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series 0 bis du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme rubric au cours des six exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAIG Exercices-comptables Janvier 2016 Exercices-comptables

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 57 A
du code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

Exercice ouvert le	01/11/2015	et clos le	31/10/2016	Durée en nombre de mois	1	2
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC				
Production stockée		OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles avant concours à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OJ				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		OT				
TOTAL 1		OM				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OJ				
TOTAL 2		OJ				
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	BV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX				
Période de référence		GY				
Date de cessation		HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre):						
(1) Attention: il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/10/2016

N° SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270

VILLE LE SOLER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DE OLIVERA Prénom(s) José Fernando

Nom marital % de détention 99,26 Nb de parts ou actions 671

Naissance : Date 10/06/1959 N° Département 99 Commune Caldas Da Rainha Pays

Adresse : N° Voie Route de Prades

Code Postal 66270 Commune LE SOLER Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/10/2016

N° SIRET 50092803100045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

B.O. Expert-comptables Janvier 2016 - Ed. Indispensable

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2016	
<i>Formulaire obligatoire</i> (art. 223 du Code général des impôts) IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS <i>Touchez à date de service</i>			
Exercice ouvert le	01/11/2015	et clos le	31/10/2016
Déclaration soumise pour le régime d'imposition de groupe		Régime simplifié d'imposition	
Régime réel normal		X	
II FISCALITÉ INNOVANTE, COCHER LA CASE CI-DESSOUS III OPTION POUR LE RÉGIME D'IMPÔT DES SOCIÉTÉS À Taux de 20% (art. 206 B du Code général des impôts), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER			
SIRET	5 0 0 9 2 4 0 3 1 0 0 0 4 5		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
		06 76 75 08 15	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Agences immobilières	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 10 876
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
AURIS CONSEIL 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY Tél: 04 68 84 50 35		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du visur conventionné		Identité du déclarant	
N° d'agrément du CGA		Date 16/02/2017 Lieu LE SOLER	
Tél:		Qualité et nom du signataire	
		Signature	

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

[illegible]

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2016)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise JOVAL SASdu 01/11/2015Adresse Route de Prades 66270 LE SOLERau 31/10/2016**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016... (total col 9 + total col 10) ⑩		- de l'exercice 2016 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À LE SOLER _____, le 16/02/2017	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Liste des Immobilisations

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Présenté en Euros

FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Compte	201000 / 280100	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
Désignation										
0001 FRAIS NOTAIRE SOLER	Entrée	28/01/2016	10 669,00		10 669,00	L 20,00		1 629,99	1 629,99	9 039,01
0002 FRAIS NOTAIRE SOLER	Entrée	28/08/2016	3 026,40		3 026,40	L 20,00		210,17	210,17	2 816,23
0003 FRAIS AVOCAT MARTELL	Entrée	28/06/2016	2 893,00		2 893,00	L 20,00		196,08	196,08	2 696,92
Sous-total			16 588,40		16 588,40			2 036,24	2 036,24	14 552,16

TERRAINS										
Compte	211000 / 281100	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
Désignation										
0001 TERRAIN POLLESTRES	Entrée	28/08/2015	59 000,00		59 000,00	N A 0,00				59 000,00
0002 TERRAIN SOLER	Entrée	28/01/2016	75 000,00			N A 0,00				75 000,00
Sous-total			134 000,00		59 000,00					134 000,00

CONSTRUCTIONS										
Compte	213000 / 281300	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
Désignation										
0001 CONSTRUCTION POLLESTRES	Entrée	28/08/2015	115 805,00		115 805,00	L 5,00	2 007,00	5 780,25	7 787,25	107 817,75
0003 CONSTRUCTION SOLER	Entrée	01/11/2015	110 000,00		110 000,00	L 5,00		4 201,39	4 201,39	105 798,61
Sous-total			225 805,00		225 805,00		2 007,00	9 981,64	11 988,64	213 816,36

INSTAL./AGENC.DIVERS										
Compte	218100 / 281810	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Val. nette
Désignation										
0001 POLLESTRES ELECTRICITE	Entrée	01/11/2015	1 475,00		1 475,00	L 10,00		147,50	147,50	1 327,50
0002 POLLESTRES PEINTURE	Entrée	09/09/2016	4 242,13		4 242,13	L 10,00		167,33	167,33	4 074,80
0003 POLLESTRES SALLE DE BAIN	Entrée	23/09/2016	1 484,72		1 484,72	L 10,00		28,04	28,04	1 456,68
0004 POLLESTRES PLOMBERIE	Entrée	09/09/2016	800,00		800,00	L 10,00		8,83	8,83	791,17
0005 POLLESTRES AI SALLE DE BAIN	Entrée	03/10/2016	1 591,21		1 591,21	L 10,00		12,38	12,38	1 578,83
Sous-total			9 393,06		9 393,06			364,08	364,08	9 028,98

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Présenté en Euros

Compte	218400 / 281840	MOBILIER									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MOBILIERS POLLESTRES	26/06/2015	5 395,00		5 395,00	L 20,00	375,00	1 079,00	1 454,00			3 941,00
Sous-total		5 395,00		5 395,00		375,00	1 079,00	1 454,00			3 941,00
Total général		390 961,46	50 000,00	256 961,46		2 382,00	13 460,96	15 842,96			375 138,50

Balance

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE *		10 140,00		10 140,00
104100	PRIMES D'EMISSION *		67 360,00		67 360,00
106100	RESERVE LEGALE *		1 014,00		1 014,00
106800	AUTRES RESERVES *	4 241,00	293 309,00		289 068,00
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE *	4 241,00	4 241,00		
165000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS *		570,00		570,00
165100	DEPOTS RECUS		600,00		600,00
165200	DEPOT GARANTIE		600,00		600,00
	Total 1	8 482,00	377 834,00		369 352,00
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT	16 588,40		16 588,40	
211000	TERRAINS *	134 000,00		134 000,00	
213000	CONSTRUCTIONS *	225 605,00		225 605,00	
218100	INSTAL/AGENC.DIVERS	9 393,06		9 393,06	
218400	MOBILIER *	5 395,00		5 395,00	
280100	AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		2 036,24		2 036,24
281300	AMORT CONSTRUCTIONS *		11 988,64		11 988,64
281810	AMORT.AG.CONS.DIVERS		364,08		364,08
281840	AMORT. MOBILIER *		1 454,00		1 454,00
	Total 2	390 981,46	15 842,96	390 981,46	15 842,96
401000	FOURNISSEURS	17 723,41	18 117,85		394,44
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *	1 440,00	2 400,00		960,00
411100	CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES *	570,00		570,00	
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	972,00		972,00	
448610	CET *		269,00		269,00
455500	JOSE DE OLIVEIRA *	18 845,71	38 845,71		20 000,00
461000	ACQUISITION SOLER	185 000,00	185 000,00		
467200	NOTAIRE MAITRE CHANCE *	500,00		500,00	
467220	NOTAIRE SCP BRIEU *	190 779,43	190 779,43		
486100	CHARGES CONSTATEES AVANCES	428,54		428,54	
	Total 4	416 259,09	435 411,99	2 470,54	21 623,44
503100	ACTIONS TITRES COTES *	785,00		785,00	
512000	BANQUES *	229 532,40	227 826,54	1 705,86	
	Total 5	230 317,40	227 826,54	2 490,86	
606300	ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEME	74,29		74,29	
615530	ENTRETIEN POLLESTRES	2 336,81	43,44	2 293,37	
615540	ENTRETIEN LE SOLER	1 718,45		1 718,45	
616000	ASSURANCE LE SOLER	162,07	40,51	121,56	
616110	ASSURANCE HAB POLLESTRES	216,42	144,28	72,14	
622600	HONORAIRES	960,00		960,00	
622610	HONORAIRES COMPTABLES	2 658,00	1 440,00	1 218,00	
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	47,84		47,84	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	150,16	150,00	0,16	
631000	IMPOTS TAXES VERSEMENTS (ADM IMPO	23,46		23,46	
631300	IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT C	102,21		102,21	
635220	TAXE FONCIERE POLLESTRES	975,00	243,75	731,25	
635230	TAXES FONCIERES LE SOLER	844,43		844,43	
658000	CHARGES DIV.GESTION COURANTE	0,21		0,21	
661600	INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINA	273,52	266,26	7,26	
681110	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	2 036,24		2 036,24	
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	11 424,72		11 424,72	
	Total 6	24 003,83	2 328,24	21 675,59	
706100	LOYERS PETIT EDDY	600,00	7 800,00		7 200,00
706110	LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	600,00	4 200,00		3 600,00
758000	PRODUITS DIV.GESTION COURANTE		0,05		0,05

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
	Total 7	1 200,00	12 000,05		10 800,05
	Total Général	1 071 243,78	1 071 243,78	417 618,45	417 618,45

Résultat au 31/10/2016 : Perte de 10 875,54 Euros

* Avec A Nouveaux.

Soldes intermédiaires de gestion

JOVAL SAS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	10 800	2 100	8 700	414,29
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	10 800	2 100	8 700	414,29
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	10 800	2 100	8 700	414,29
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	10 800	2 100	8 700	414,29
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	6 506	5 785	721	12,46
Valeur ajoutée produite	4 294	-3 685	7 979	216,53
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	39,76 %	-175,48 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 701	10 891	-9 190	-84,37
- Salaires et traitements		14 466	-14 466	-100,00
- Charges sociales		1 520	-1 520	-100,00
Excédent brut d'exploitation	2 593	-30 562	33 155	108,48
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	24,01 %	-1455,33 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions		21 747	-21 747	-100,00
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 461	2 382	11 079	466,11
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	0	3	-3	-100,00
- Autres charges de gestion courante	0			
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-10 868	-11 194	326	2,91
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-100,63 %	-533,05 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		2 508	-2 508	-100,00
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	7	266	-259	-97,36
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-10 876	-8 952	-1 924	-21,48
Résultat courant / chiffre d'affaires	-100,70 %	-426,29 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 711	-4 711	-100,00
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel		4 711	-4 711	-100,00
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-10 876	-4 241	-6 635	-156,44
Résultat net / chiffre d'affaires	-100,70 %	-201,95 %		

MARGINIER Christelle
Expert Comptable

MARGINIER Jean-François
Expert Comptable
Commissaire aux comptes

16 chemin de Saint Gaudérique
MAS GUERIDO - 66330 CABESTANY

27 Ter Avenue de la Méditerranée
66140 CANET EN ROUSSILLON

Tel 04 68 84 50 35
Fax 04 68 87 29 94

Email accueil@auris-conseil.com

13.3.14
1169

AURIS

C O N S E I L

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des Experts-Comptables
de la région de Montpellier

EXPERTISE DU TRIBUNAL AU DES COMMERCE
DE PERPIGNAN
RECULE:

03 MARS 2017

Certifié en Année
Jérôme OLIVEIRA



JOVAL SAS

Route de Prades
66270 LE SOLER

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/10/2016

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Bilan détaillé	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Annexes	10
Liasse Fiscale	12
Liste des Immobilisations	34
Balance	36
Soldes intermédiaires de gestion	38

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise JOVAL SAS pour l'exercice du 01/11/2015 au 31/10/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	380 099,90 Euros
chiffre d'affaires	10 800,00 Euros
résultat net comptable	-10 875,54 Euros

Fait à CABESTANY
Le 16/02/2017

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet AURIS CONSEIL

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	16 588	2 036	14 552		14 552
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	134 000		134 000	59 000	75 000
Constructions	225 605	11 989	213 616	113 598	100 018
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 788	1 818	12 970	5 020	7 950
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	390 981	15 843	375 139	177 618	197 521
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	500		500	2 885	- 2 385
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	785		785	785	
Disponibilités	1 706		1 706	187 031	- 185 325
Instrument de trésorerie					
Charges constatées d'avance	429		429		429
TOTAL (II)	4 961		4 961	192 243	- 187 282
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	395 943	15 843	380 100	369 861	10 239

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 140)	10 140	10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 014	1 014	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	289 068	293 309	- 4 241
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-10 876	-4 241	- 6 635
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	356 706	367 582	- 10 876
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 770	570	1 200
. Associés	20 000		20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 354	1 440	- 86
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	23 393	2 279	21 114
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	380 100	369 861	10 239

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	16 588	2 036	14 552		14 552
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	16 588		16 588		16 588
280100 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		2 036	-2 036		- 2 036
Terrains	134 000		134 000	59 000	75 000
211000 TERRAINS	134 000		134 000	59 000	75 000
Constructions	225 605	11 989	213 616	113 598	100 018
213000 CONSTRUCTIONS	225 605		225 605	115 605	110 000
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		11 989	-11 989	-2 007	- 9 982
Autres immobilisations corporelles	14 788	1 818	12 970	5 020	7 950
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	9 393		9 393		9 393
218400 MOBILIER	5 395		5 395	5 395	
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		364	-364		- 364
281840 AMORT. MOBILIER		1 454	-1 454	-375	- 1 079
TOTAL (I)	390 981	15 843	375 139	177 618	197 521
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	570		570	570	
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	972		972	972	
. Autres	500		500	2 885	- 2 385
455500 JOSE DE OLIVEIRA				2 200	- 2 200
467200 NOTAIRE MAITRE CHANCE	500		500	500	
467220 NOTAIRE SCP BRIEU				185	- 185
Valeurs mobilières de placement	785		785	785	
503100 ACTIONS TITRES COTES	785		785	785	
Disponibilités	1 706		1 706	187 031	- 185 325
512000 BANQUES	1 706		1 706	187 031	- 185 325
Charges constatées d'avance	429		429		429
486100 CHARGES CONSTATEES AVANCES	429		429		429
TOTAL (II)	4 961		4 961	192 243	- 187 282
TOTAL ACTIF (0 à V)	395 943	15 843	380 100	369 861	10 239

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 14 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 140 10 140	10 140 10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 PRIMES D'EMISSION	67 360 67 360	67 360 67 360	
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	1 014 1 014	1 014 1 014	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	289 068 289 068	293 309 293 309	- 4 241 - 4 241
Résultat de l'exercice	-10 876	-4 241	- 6 635
TOTAL (I)	356 706	367 582	- 10 876
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Divers 165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS 165100 DEPOTS RECUS 165200 DEPOT GARANTIE	1 770 570 600 600	570 570	1 200 600 600
Associés 455500 JOSE DE OLIVEIRA	20 000 20 000		20 000 20 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	1 354 394 960	1 440 1 440	- 86 394 - 480
. Autres impôts, taxes et assimilés 448610 CET	269 269	269 269	
TOTAL (IV)	23 393	2 279	21 114
TOTAL PASSIF (I à V)	380 100	369 861	10 239

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	10 800		10 800	2 100	8 700	414,29
Chiffres d'affaires Nets	10 800		10 800	2 100	8 700	414,29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				21 747	- 21 747	-100
Autres produits		0	0	3	- 3	-100
Total des produits d'exploitation (I)		10 800	10 800	23 850	- 13 050	-54,72
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes		6 506	6 506	5 785	721	12,46
Impôts, taxes et versements assimilés		1 701	1 701	10 891	- 9 190	-84,38
Salaires et traitements				14 466	- 14 466	-100
Charges sociales				1 520	- 1 520	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations		13 461	13 461	2 382	11 079	465,11
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges		0	0			
Total des charges d'exploitation (II)		21 668	21 668	35 044	- 13 376	-38,17
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		-10 868	-10 868	-11 194	326	2,91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				2 508	- 2 508	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				2 508	- 2 508	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées		7	7	266	- 259	-97,37
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)		7	7	266	- 259	-97,37
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-7	-7	2 242	- 2 249	100,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		-10 876	-10 876	-8 952	- 1 924	21,49

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 711	- 4 711	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		4 711	- 4 711	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		4 711	- 4 711	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 800	31 069	- 20 269	-65,24
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	21 676	35 310	- 13 634	-38,61
RESULTAT NET	-10 876	-4 241	- 6 635	156,45
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	10 800		10 800	2 100	414,29
706100 LOYERS PETIT EDDY	7 200		7 200	2 100	242,86
706110 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	3 600		3 600	3 600	N/S
Chiffre d'affaires Net	10 800		10 800	2 100	414,29

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfe		21 747	- 21 747	-100
781500 REP/PROV. RISQ.& CHARGES EXPLOITATION		21 747	- 21 747	-100
Autres produits	0	3	- 3	-100
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	0	3	- 3	-100
Total des produits d'exploitation (I)	10 800	23 850	- 13 050	-54,72
Autres achats et charges externes	6 506	5 785	721	12,46
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	74		74	N/S
615530 ENTRETIEN POLLESTRES	2 293	179	2 114	N/S
615540 ENTRETIEN LE SOLER	1 718		1 718	N/S
616000 ASSURANCE LE SOLER	122		122	N/S
616110 ASSURANCE HAB POLLESTRES	72	205	- 133	-64,88
622600 HONORAIRES	960	104	856	823,08
622610 HONORAIRES COMPTABLES	1 218	1 846	- 628	-34,02
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	48	3 001	- 2 953	-98,40
627500 FRAIS SUR EFFETS		450	- 450	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	1 701	10 891	- 9 190	-84,38
631000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS (ADM IMPOTS)	23		23	N/S
631200 IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE		23	- 23	-100
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	102	19	83	436,84
635220 TAXE FONCIERE POLLESTRES	731	484	247	51,03
635230 TAXES FONCIERES LE SOLER	844		844	N/S
635400 IMPOTS DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE		10 365	- 10 365	-100
Salaires et traitements		14 466	- 14 466	-100
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE		3 451	- 3 451	-100
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		10 250	- 10 250	-100
644100 URSSAF COT AF		442	- 442	-100
644200 RSI MALADIE		66	- 66	-100
644300 VIEILLESSE		257	- 257	-100
Charges sociales		1 520	- 1 520	-100
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF		1 120	- 1 120	-100
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE		252	- 252	-100
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC		148	- 148	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 461	2 382	11 079	465,11
681100 DOT AUX AMORT IMMO INCORP		2 007	- 2 007	-100
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	2 036		2 036	N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	11 425	375	11 050	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	21 668	35 044	- 13 376	-38,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-10 868	-11 194	326	2,91
Autres intérêts et produits assimilés		2 508	- 2 508	-100
763800 REVENUS DES CREANCES DIVERSES		2 504	- 2 504	-100
764000 REV.DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4	- 4	-100
Total des produits financiers (V)		2 508	- 2 508	-100
Intérêts et charges assimilées	7	266	- 259	-97,37
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINANCEMEN	7	266	- 259	-97,37
Total des charges financières (VI)	7	266	- 259	-97,37
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7	2 242	- 2 249	100,31

	Exercice clos le 31/10/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-10 876	-8 952	- 1 924	21,49
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 711	- 4 711	-100
771800 EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GESTION		4 711	- 4 711	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		4 711	- 4 711	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		4 711	- 4 711	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 800	31 069	- 20 269	-65,24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 676	35 310	- 13 634	-38,61
RESULTAT NET	-10 876	-4 241	- 6 635	156,45

Annexes

JOVAL SAS**ANNEXE**

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 380 099,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 10 875,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/02/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JOVAL SAS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/11/2015 au 31/10/2016

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AURIS CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par JOVAL SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/10/2016 caractérisés notamment par les données suivantes :

Informations significatives	
Total du bilan	380 100
Chiffre d'affaires hors taxes	10 800
Résultat net de l'exercice (perte)	-10 876

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Le Cabinet AURIS CONSEIL
Jean-François MARGINIER
Fait à CABESTANY le 16/02/2017

JOVAL

Société par actions simplifiée

Au capital de 10140 euros

siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER

RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU : 23 Février 2017**

L'an deux mille dix sept,
Jeudi 23 Février,
Quinze heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Présents : José DE OLIVEIRA, propriétaire de 671 parts sociales,
Valéria DE OLIVEIRA, propriétaire de 5 parts sociales,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.

Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du rapport établi par la gérance,
- 2) Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2016 et quitus à la gérance,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2016.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2015, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à **-10875.54 euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

José DE OLIVEIRA



Valéria DE OLIVEIRA

